

Commune de Saint-Galmier

EXTRAIT

DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 7 JUILLET 2011

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean Yves CHARBONNIER, Maire :

- ❖ Approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 12 mai 2011.
- ❖ Prend connaissance du rapport annuel présenté par Le Casino Le Lion Blanc pour le service du casino géré en délégation.
- ❖ Approuve le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.
- ❖ Approuve le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement.
- ❖ Approuve l'acquisition de parcelles de terrain appartenant à Mme DUBOST, d'une superficie totale de 2510 m² à Gavé.
- ❖ Fixe le prix des repas servis dans les cantines scolaires publiques pour l'année 2011 – 2012.
- ❖ Accorde la remise gracieuse d'une pénalité de 90 € sur taxes d'urbanisme
- ❖ Décide de la dénomination de voiries communales : les Balcons de la Maison Blanche, Route de la Côte Rouge, Impasse du Clos Sainte-Marie, et prolongement de l'avenue de la Coise jusqu'à l'avenue Jean Monnet.
- ❖ Prend acte des décisions du Maire.

Le Maire,

J. Y. CHARBONNIER.



*Les délibérations et les documents annexes sont consultables en Mairie
aux heures habituelles d'ouverture.*

Affiché le 11 juillet 2011